

La qualité du capital humain est une condition essentielle à l'amélioration de la productivité, dans la mesure où l'aptitude à susciter et à exploiter de l'innovation dépend, entre autres facteurs, du niveau de qualification de la main-d'œuvre. La proportion de la main-d'œuvre diplômée de l'enseignement supérieur constitue une mesure indirecte courante de la capacité d'une région à produire de l'innovation et à l'assimiler.

La part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la main-d'œuvre diffère grandement selon les pays membres de l'OCDE. En Israël, plus de la moitié de la population active est diplômée de l'enseignement tertiaire, alors qu'en Autriche, en République tchèque, en République slovaque et en Turquie, le pourcentage est inférieur à 20. Les différences entre pays masquent aussi d'importantes disparités internes, en particulier aux États-Unis, en Espagne, en République tchèque et en Turquie (graphique 2.40).

La concentration de la population qualifiée pose également problème dans les pays où la dispersion régionale est faible. Les différences régionales sont importantes lorsqu'une région fortement peuplée concentre une part importante de la main-d'œuvre qualifiée et que presque toutes les autres régions ont une proportion de travailleurs qualifiés inférieure à la moyenne ; c'est le cas, par exemple, en République slovaque, en Norvège, en Grèce, au Danemark, en Finlande, en Autriche et au Portugal (graphique 2.40).

Définition

Par main-d'œuvre ayant des qualifications de niveau supérieur, on entend le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus diplômées de l'enseignement supérieur. Les études supérieures comprennent à la fois les études universitaires et les études professionnelles de haut niveau (CITE, niveaux 5 et 6).

La région qui abrite la capitale est généralement celle qui abrite la plus forte proportion d'individus ayant achevé des études supérieures (graphique 2.41). La région de Jérusalem en Israël est la région de l'OCDE qui compte le plus fort pourcentage de travailleurs qualifiés (56 %), suivie par l'Ontario au Canada, le Grand Londres au Royaume-Uni, le District of Columbia aux États-Unis et le Pays basque en Espagne.

Sources

OCDE (2013), *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), doi : <http://dx.doi.org/10.1787/region-data-fr>.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

2012 ; TL2.

Données non disponibles au niveau des régions TL2 pour l'Islande et le Japon.

Informations complémentaires

OCDE (2011), *Regions and Innovation Policy*, OECD Reviews of Regional Innovation, Éditions OCDE, doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264097803-en>.

OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, doi : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.

Cartes et graphiques interactifs : <http://rag.oecd.org>.

Notes relatives aux graphiques

2.40-2.41 : Années disponibles : Israël 2005 ; Australie, Portugal et Italie 2011, Grèce 2006 ; Slovaquie 2008.

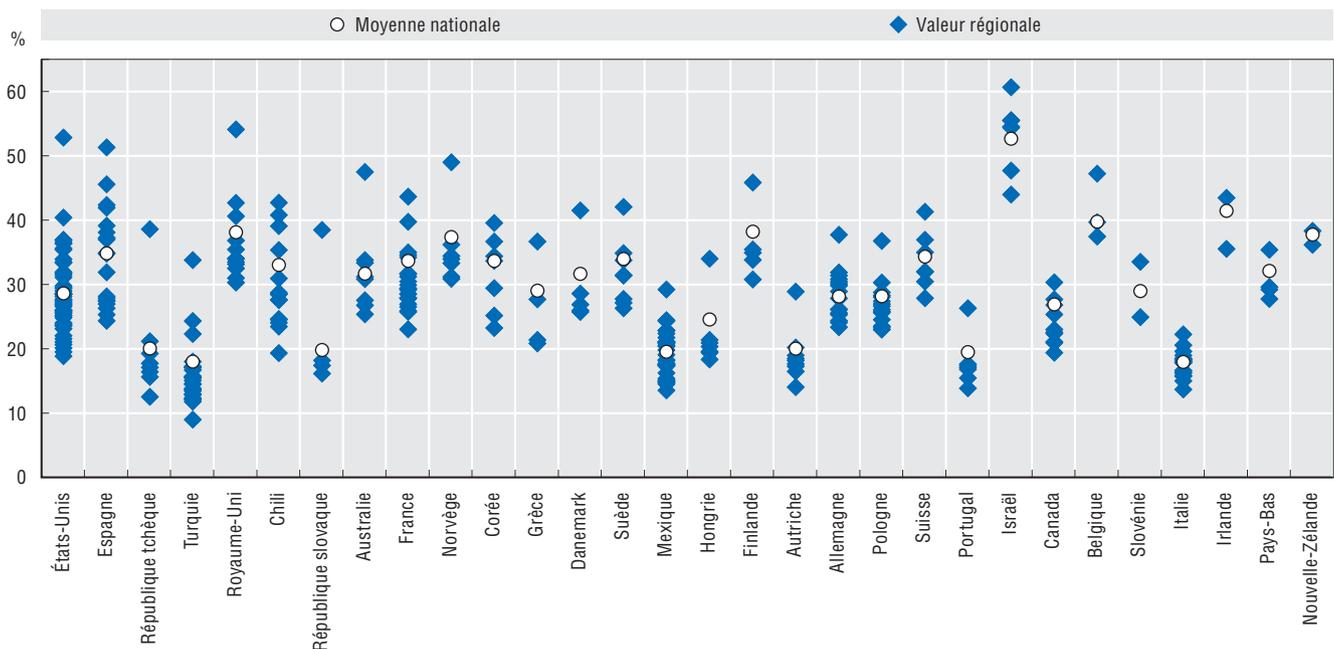
2.40 : Chaque observation (point) représente une région TL2.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, doi : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

2. LES RÉGIONS, MOTEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE

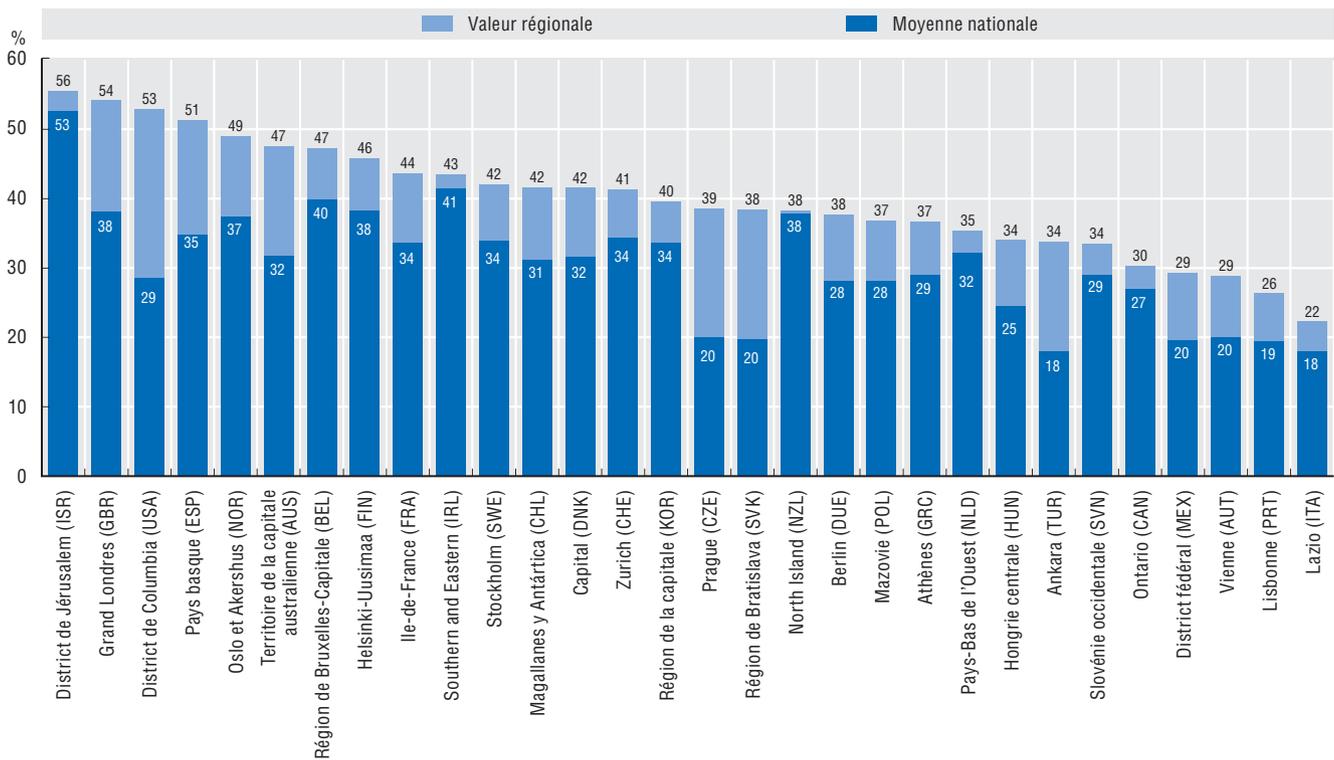
Disparités régionales dans l'enseignement supérieur

2.40. Main-d'œuvre diplômée du supérieur, fourchette régionale (régions TL2) classée par amplitude de la fourchette, 2012

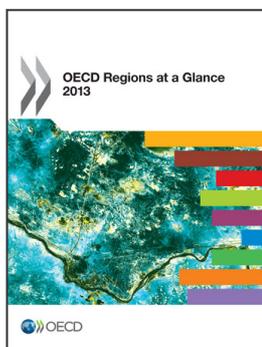


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932961507>

2.41. Pour chaque pays, région TL2 affichant la plus forte proportion de main-d'œuvre diplômée du supérieur et moyenne nationale, 2012



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932961526>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Disparités régionales dans l'enseignement supérieur », dans *OECD Regions at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-22-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.